Manuel à l'attention des correspondants cantonaux du JSPS

Auteur: Walter Pfammatter, Chef du dicastère JSPS

Contenu/Systématique:

1.	**Le JSPS et ses contenus**	**2**
2.	**Tâches et fonctions des correspondants cant. (CC)**	**3**
3.	**Déroulement, délais**	**4**
4.	**Indemnisation**	**6**
5.	**Interlocuteurs à la rédaction du JSPS**	**7**
6.	**Indications rédactionnelles pour les textes**	**8**
7.	**Livraison des textes et des images**	**12**
8.	**Saisie du texte: cas spéciaux**	**13**
9.	**Indications rédactionnelles au sujet des illustrations**	**16**
10.	**Photos: trucs et astuces**	**17**

novembre 2006

1. Le JSPS et ses contenus

Le Journal des sapeurs-pompiers suisses est la revue spécialisée pour les questions de sapeurs-pompiers, de maîtrise des catastrophes et de protection de la population.

Les comptes rendus du Journal des sapeurs-pompiers sont aussi actuels et complets que possible et couvrent les domaines susmentionnés de la sécurité publique.

Le JSPS paraît tous les mois en trois langues. La clé de répartition de base des langues est la suivante: 50 pour cent en allemand, 30 pour cent en français et 20 pour cent en italien.

Pour être à même d'accomplir sa tâche, le JSPS dispose d'un réseau de correspondants cantonaux (CC) qui couvre l'ensemble du territoire. Fondamentalement, ces correspondants sont nommés et engagés par les fédérations cantonales.

Les articles qui constituent les points forts des comptes rendus dans le domaine des sapeurs-pompiers traitent des questions suivantes:

- *interventions de corps de sapeurs-pompiers: grands événements, incendies, sauvetages, aide technique,*
- *instruction dans le domaine des sapeurs-pompiers: cours, grands exercices d'engagement et d'alarme,*
- *technique et tactique dans le domaine sapeurs-pompiers: nouveaux moyens d'intervention, nouveaux véhicules, nouvelles technologies.*

Le Journal suisse des sapeurs-pompiers est le journal de la FSSP et son organe de publication officiel.
Le Journal des sapeurs-pompiers informe de manière adéquate et modérée sur tous les niveaux de la vie associative.

L'orientation générale du Journal est fixée par la FSSP en qualité d'éditeur, respectivement par la commission compétente (commission du JSPS). Les décisions concernant le contenu, le placement, la parution et les aspects rédactionnels des articles appartiennent au rédacteur en chef (RC).

Nous partons du principe que le lecteur du JSPS s'intéresse à toute la palette des activités du domaine des sapeurs-pompiers, aussi bien pour l'événement unique très spécifique que pour les problèmes ou les tâches auxquels les sapeurs-pompiers sont confrontés régulièrement.

2. Tâches et fonctions des correspondants cantonaux (CC)

Les correspondants cantonaux sont l'œil, l'oreille et la plume du JSPS
Les CC suivent attentivement les événements intéressants pour le Journal des sapeurs-pompiers dans leur canton et garantissent un compte rendu judicieux et actuel, d'entente avec le RC.
Les comptes rendus des CC traitent notamment les thèmes suivants:

Vie fédérative
Les correspondants présentent l'essentiel de la vie des fédérations.

Développement politiques
Les correspondants suivent les développements des questions de la politique du domaine des sapeurs-pompiers (et des domaines proches) et les rapportent dans le JSPS.

Grands événements
En cas de grands événements, les CC assurent le compte rendu de l'intervention, en collaboration avec les sapeurs-pompiers locaux et les autres organes éventuellement engagés.

Evénements/exercices/vie du domaine des sapeurs-pompiers
Lors d'autres événements et exercices, ainsi que pour les questions importantes en rapport avec les sapeurs-pompiers, les CC veillent à la mise à disposition d'articles s'ils ne les rédigent pas eux-mêmes, et ils se tiennent prêts à soutenir le travail des responsables locaux de l'information.

Comptes rendus sur mandat du RC
Finalement, les correspondants élaborent des comptes rendus sur mandat du RC pour des manifestations, des présentations de produits ou des conférences de presse qui se déroulent dans leur secteur géographique.

Schéma de fonctionnement pour les correspondants cantonaux: ils

1. SURVEILLENT: Domaine des sapeurs-pompiers dans le canton
2. COORDONNENT: comptes rendus de tiers
3. COORDONNENT: Les comptes rendus avec le RC JSPS
4. REDIGENT: Comptes rendus pour le JSPS
5. REPRESENTENT: Travaux de relations publiques pour le JSPS

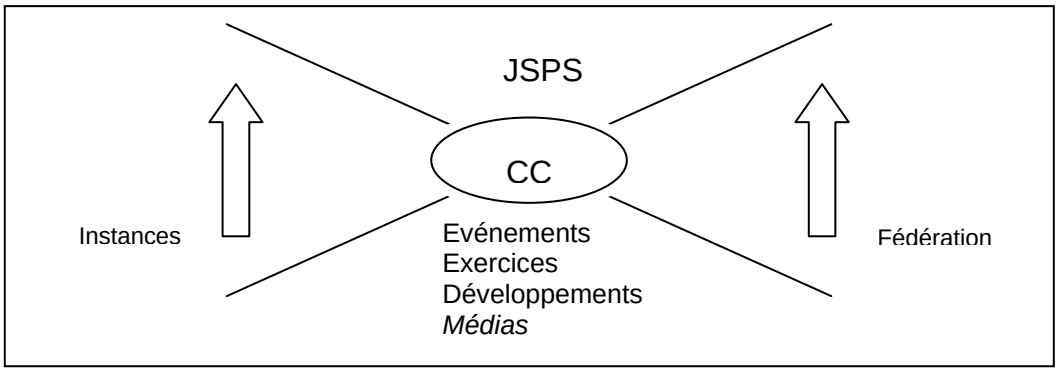

3. Déroulement, délais

Les correspondants cantonaux constituent une partie du processus de production du JSPS.
Un JSPS est rédigé pendant les deux premières semaines du mois et produit et imprimé pendant les deux dernières semaines du mois.

Les correspondants sont informés des dates de production du journal. Ils livrent si possible leurs textes au plus tard deux jours avant le délai rédactionnel (au milieu de la deuxième semaine du mois).

Les correspondant s'efforcent de fournir des comptes rendus les plus actuels possibles.
La règle de base est la suivante: le compte rendu d'un événement qui s'est passé pendant le mois 1 est préparé pendant le mois 2 et paraît dans le JSPS pendant le mois 3.

Les correspondants de Suisse allemande livrent leurs comptes rendus (illustrations, textes et légendes des photos) en principe à la rédaction.
Dans les cas où leurs comptes rendus doivent être encore remaniés, les correspondants de Suisse romande livrent leurs comptes rendus au rédacteur de langue française compétent; sans cela, ils peuvent eux aussi livrer leurs comptes rendus directement à la rédaction.

Quant à la forme et aux moyens, les correspondants cantonaux respectent le modèle défini en annexe.

La rédaction du journal accorde aux correspondants la plus grande liberté possible dans leurs comptes rendus. Elle entreprend des adaptations rédactionnelles si elle les juge nécessaires (passages tracés, passages abrégés, changements de formulation, etc.).

Pour les grands comptes rendus (plus de 2 pages du JSPS), les correspondants contactent le rédacteur en chef de manière à garantir le placement dans les délais.

Calendrier de la rédaction et de la production:

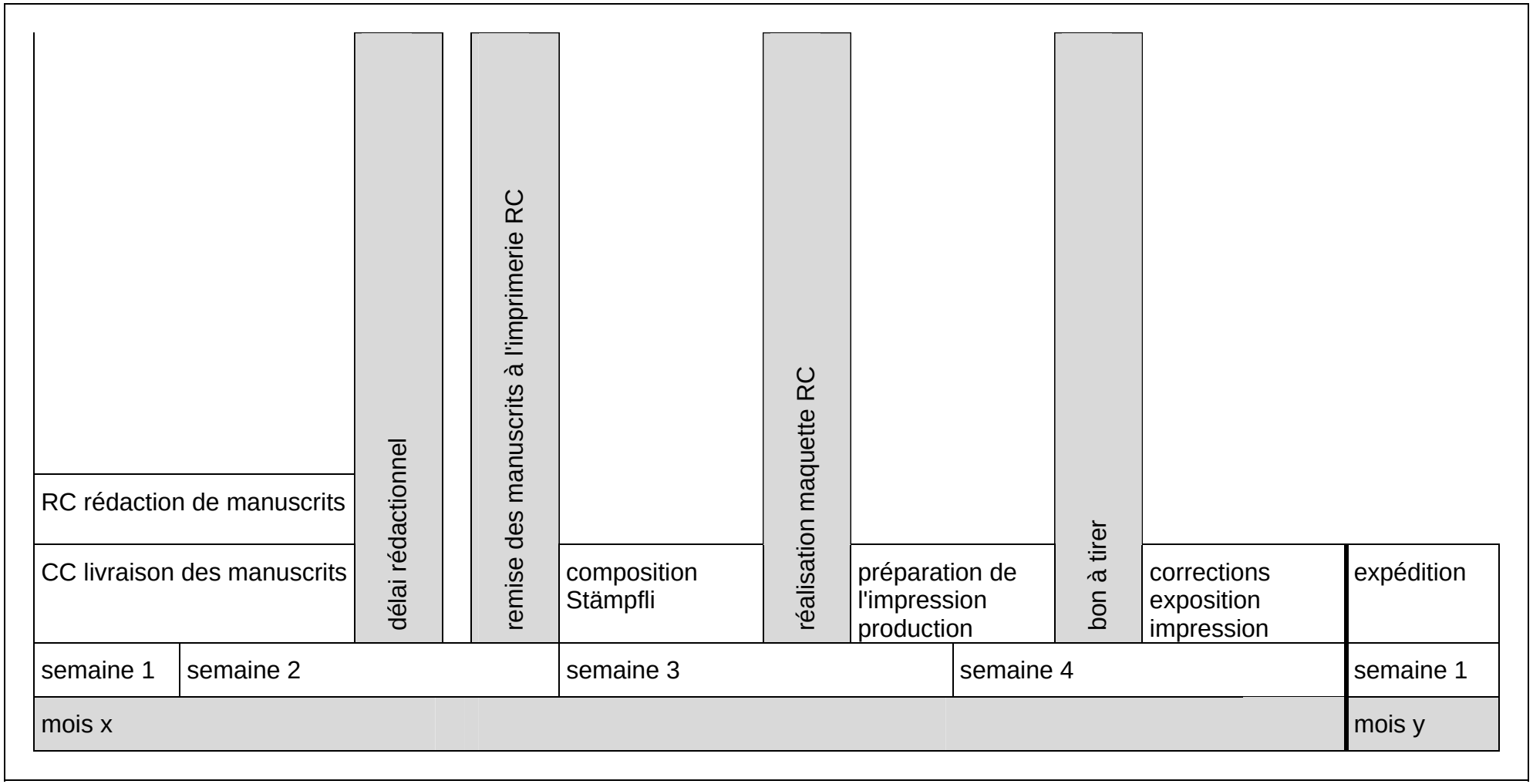

4. Indemnisation

valable à partir de mai 2002

Texte	**SP/autres**	**Corresp. cant. Auteurs spécialisés**	**RP**
1 page	100.00	140.00	200.00

Illustrations	**SP/autres**	**Corresp.cant. Auteurs spécialisés**	**RP**
<u>Photos</u>			
Titre	120.00	160.00	300.00
Intérieur	20.00	40.00	100.00
Noir/blanc	20.00	20.00	
Images d'Internet/ "Thumbnails"	-.--	-.--	

Plus de 10 photos: forfait

<u>Plans d'engagement</u>		
sans traitement	80.00	80.00
traitement intense	50.00	50.00
<u>Graphiques</u>		
sans traitement	80.00	80.00
traitement intense	50.00	50.00

Tous les droits en rapport avec le JSPS sont cédés au JSPS.
Les correspondants cantonaux n'ont pas droit aux tarifs RP.
Honoraires à la prestation: l'indemnisation est réduite pour les articles faits de citations.
Comptes rendus d'interventions (photos et texte) 80.00
Les articles de relations publiques, les annonces etc. ne sont pas indemnisés.
Les traductions d'articles ne donnent pas droit à une indemnisation de l'auteur.

5 Interlocuteurs à la rédaction du JSPS

Rédacteur en chef:

Walter Pfammatter
Journal des sapeurs-pompiers suisses
Morgenstrasse 1
3073 Gümligen
Tél. 031 958 81 30
Fax 031 958 81 11
Courriel: w.pfammatter@swissfire.ch
sfz.redaktion@swissfire.ch

Rédacteur en chef suppléant:

Heinz Baumann
Leimenstrasse 54
4118 Rodersdorf
Tél. G 061 323 46 99
Fax P 061 731 25 91
Courriel: heinz.baumann@syngenta.com

Secrétariat de la rédaction:

Isabelle Grünenwald
Journal des sapeurs-pompiers suisses
Morgenstrasse 1
3073 Gümligen
Tél. 031 958 81 22
Fax 031 958 81 11
Courriell: i.gruenenwald@swissfire.ch
sfz.redaktion@swissfire.ch

6 Indications rédactionnelles pour les textes

Indications concernant la rédaction d'un article pour le JSPS.

Il est aisé de rédiger un article sur un événement concret en répondant aux questions suivantes:

Quoi:	*que s'est-il passé?*
Quand	*l'événement s'est-il passé?*
Où	*l'événement a-t-il eu lieu?*
Comment	*cela s'est-il passé?*
Pourquoi	*cela s'est-il passé?*
Qui	*a participé à l'action?*
Combien	*de personnes, d'objets, etc. sont concernés?*
	(importance des dommages, montants, etc.)
Comment	*a-t-on réagi?*

Il est important de noter que la lecture ne constitue aujourd'hui pas l'occupation préférée de nos contemporains. Il s'agira donc d'être bref et de *rédiger des phrases brèves*.

Pour simplifier la lecture, les articles sont décomposés en:

- *chapitres*
- *blocs de textes*
- *énumérations*
- *encadrés*
- *images explicites*
- *plans simples, dessinés clairement*.

Les phrases et les plans doivent être traités de la même manière. Seuls les éléments principaux doivent être exprimés. Il faudra renoncer autant que possible aux détails, même s'ils paraissent très importants à l'auteur, car les lecteurs ou les observateurs ne les comprendraient pas.

La structure d'un article:
Titre
En général, tout article d'une certaine taille a un surtitre et un titre principal.
Le surtitre décrit généralement le «où» et éventuellement le «qui».
Le titre principal décrit le «quoi».

L'introduction, également appelée «lead»
Tout article a en principe une introduction, également appelée lead.

L'introduction est courte; deux ou trois phrases suffisent, une énumération de mots clés étant toutefois exclue.
L'introduction doit récapituler les aspects principaux de l'événement. La règle générale est la suivante: si le lecteur a lu le surtitre, le titre principal et l'introduction, il doit en fait connaître l'essentiel du contenu de l'article.

Ligne sous le titre qui annonce l'auteur
Tout article comporte normalement une ligne sous le titre qui annonce l'auteur. Pour les correspondants cantonaux, cette ligne est la suivante:
Peter Bodenmann
Correspondant JSPS VS

Intertitre
Les intertitres servent à guider le lecteur. Ils améliorent la lisibilité de l'article et sont comparables à des titres; ils résument l'essentiel des vingt à trente lignes suivantes de texte.

Légende des photographies
Les photographies ou les groupes de photographies et les collages photographiques sont accompagnés d'une légende. La légende d'une photographie ne décrit pas ce qui peut manifestement être perçu: elle explique l'action illustrée, l'événement représenté, la fonction ou la tâche des personnes en action. Ici aussi, la règle sera: pas d'énumération de mots clés mais des phrases complètes. Les légendes des photographies ne sont pas apposées directement sur les photos mais rattachées au texte. Chaque illustration et la légende qui s'y rapporte sont numérotées. La mention du photographe fait partie de la légende d'une photographie: pour le JSPS, cette mention est la suivante:
Photo: Peter Bodenmann

Plans et esquisses
Les plans et esquisses sont suffisamment intelligibles et ne nécessitent pas de légende.

Noms et abréviations
Toute personne a un prénom et un nom. En règle générale, les personnes sont mentionnées en français avec leur prénom et leur nom. Attendu que le domaine des sapeurs-pompiers connaît comme l'armée des abréviations, il est possible de les utiliser également dans les comptes rendus. Il faudra toutefois veiller à ce que l'intelligibilité n'en souffre pas.

Pas plus de 20 à 25 mots par phrase
Exemple
Outre M. Armin Frei, préfet du district, le major Rudolf Hartmann, inspecteur sapeur-pompier compétent pour ce même district et M. Josef Leutmann,

directeur de l'Etablissement cantonal d'assurance qui assumait le patronage de la journée, étaient également présents à cette cérémonie d'anniversaire qui s'est déroulée dans l'ancien dépôt des sapeurs-pompiers d'Oberberg, la plus importante localité de la région de Giebelschwand.
➔*49 mots (!)*

Remplacer par:
La cérémonie d'anniversaire s'est déroulée dans l'ancien dépôt des sapeurs-pompiers d'Oberberg, la plus importante localité de la région de Giebelschwand. Le maj Rudolf Hartmann, inspecteur sapeur-pompier responsable, était présent aux côtés d'Armin Frei, préfet compétent pour ce district. M. Josef Leutmann, directeur de l'Etablissement cantonal d'assurance qui assumait le patronage de la journée, a également participé à cette cérémonie.
➔*Phrase la plus longue: 18 mots*

«Je» et «nous» sont des exceptions
Un compte rendu est généralement écrit du point de vue d'un observateur neutre. Les «nous» et les «je» n'apparaissent donc en règle générale que dans des citations ou lorsqu'une personne s'exprime directement. Les comptes rendus de situations vécues dans lesquels l'auteur écrit lui-même en utilisant la première personne constituent l'exception.

Introduire des citations
Le commandant a expliqué qu'il n'en croyait pas ses yeux en voyant des flammes gigantesques s'échapper du bâtiment.
A remplacer par:
Même le commandant Roland Jacquemet était stupéfait: «Lorsque je suis arrivé sur le lieu de l'incendie, je n'en ai pas cru mes yeux. Des flammes gigantesques s'échappaient du bâtiment».

Utiliser alternativement la forme directe et celle indirecte
Le commandant Ueli Habermacher déclare: "à l'arrivée sur la place sinistrée, je n'en croyais pas mes yeux. Des flammes de plusieurs mètres de haut s'échappaient du bâtiment." Ueli Habermacher précise encore que plusieurs habitants, en situation fort délicate, gesticulaient à la fenêtre.

Eviter autant que possible la voix passive et rédiger des phrases illustratives:
Le trafic entre la rue de Lausanne et la rue de Genève avait été interdit sur ordre du chef de secteur, ce que de nombreux usagers de la route avaient fort mal pris.
A remplacer par:
Le chef de secteur avait ordonné d'interdire le trafic entre la rue de Lausanne et la rue de Genève. De nombreux usagers de la route ne se sont pas gênés d'exprimer leur énervement en raison de cette mesure.

Renoncer aux indications lourdes et inutiles
Les indications inutiles ou répétitives rendent le texte ennuyeux.

Exemples

„...ont découvert les cadavres de trois *morts*...“	➔Pléonasme: l'indication *morts* est inutile, si ce sont des cadavres, ce sont automatiquement des morts
„...de *nouveaux* véhicules novateurs...“	➔Tautologie: *nouveau* est inutile, "novateur" contient déjà la notion de nouveau
„...se sont efforcés vainement de *parvenir à* désincarcérer les personnes...“	➔Verbe inutile: remplacer par "…se sont efforcés de désincarcérer les personnes…"

7. Livraison des textes et des images

Livraison des textes

La remise des textes à la rédaction de la part des correspondants cantonaux se fait par courrier électronique à l'adresse **sfz.redaktion@swissfire.ch** ou par envoi de CD-Rom.

Pour cela:

- le compte-rendu, au format Word, sera annexé en pièce jointe
- saisie au kilomètre
- pas de mise en page (exception; distinction de l'italique, du titre et des sous-titres)
- pas de séparations syllabiques
- retours à la ligne uniquement à la fin des paragraphes.

Transmission digitale de textes

Adresse électronique:
sfz.redaktion@swissfire.ch

Veuillez s'il vous plaît ne pas envoyer les comptes rendus et les images à l'adresse électronique du RC, cette adresse servant à la correspondance.

8. Saisie du texte: cas spéciaux

Demi-cadratin –

Fr. 50.–
17–20 août
Signe moins –
Le tronçon ferroviaire Neuchâtel–Yverdon
Lors d'énumérations: livres – jeux – fêtes
Lors de la composition en sommaire:
– environnement
– nature
– transports
Tiret:
Il avançait péniblement – sa chaussure le blessait – au travers d'un paysage bouleversé.

Trait d'union-Division

A utiliser notamment pour les termes géographiques composés, pour les noms de personnes composés et pour les séparations
Leysin-Village, Jean-Claude

Sans espace

Point d'interrogation?
Point d'exclamation!
Deux-points:
Nombre exprimant un pour-cent 50%
L'apostrophe
Les dimensions sont 4,2x15 cm

Avec espace

Degré Celsius: 50 °C

Entre guillemets

En allemand, français et italien: «»
En anglais: “” ″″

La ponctuation finale est placée avant le guillemet fermé lorsqu'une citation est une phrase complète:
«Je suis disposé à reprendre cette fonction.»

Il en va de même pour une citation précédée de deux-points, qui commence par une majuscule et dont le sens est complet:
Le commandement est: «Sur un rang.»

La ponctuation se place par contre après le guillemet final si elle appartient à la phrase qui contient la citation:
C'est sans grand résultat qu'il avait ordonné «sur un rang».

Parenthèses/ crochets

() [ ]
(Photo: service d'information du corps de sapeurs-pompiers de Sion [Valais], 2001)

Montants

Allemand	***Français***	***Italien***
Fr. 100.–	100 fr.	fr. 100.–
Fr. 150.50	150 fr. 50	fr. 150.50

Téléphone/fax

tél. 031 300 65 60 fax 031 300 63 90

Abréviations

Allemand	**Français**	**Italien**
usw.	*etc.*	*ecc.*
evtl.	*év.*	*ev.*

Titres de civilité

Allemand	**Français**	**Italien**
Frau	Mme	Sig.ra/Signora
Herr	*M.*	*Sig./Signor(e)*
Dr.	D^{r}	Dott./D^{r}

Heures

Allemand	**Français**	**Italien**
14.00 Uhr	14 h 00	ore 14.00

Lettres soudées (ligatures)

Œ œ
Æ æ

Divers

– Formes masculine et féminine:
  - dans une énumération: instructeurs/trices
  - dans une phrase: les instructeurs et instructrices
– Dimensions, mesures…: séparer la décimale par une virgule
  12,5 ml 3,5%
– Montants exprimés en francs en allemand, en italien et éventuellement en français: séparer les centimes par un point.
  exemple: Fr. 12.50
– Groupement des chiffres 1000 10 000
  100 000
– Distinctions et titres: ne pas utiliser de capitales.
– Pas de point final pour les titres et sous-titres.
– Calculs et formules mathématiques: pas d'espace entre les chiffres et les signes
– Fractions en exposant et indice ¾

Pour les personnes intéressées, consulter le *Guide du typographe romand,* la «Bible» du typographe en matière de typographie soignée et d'exactitude de rédaction.

9. Indications rédactionnelles au sujet des illustrations

Choix du sujet: quel doit être le contenu des illustrations?
Il est presque toujours avantageux qu'une illustration ne contienne qu'une seule affirmation, cela signifie qu'il faut éliminer tout ce qui peut détourner l'attention de cette affirmation.

Qualité
La qualité prime sur la quantité.
N'envoyez pas une immense sélection d'illustrations à la rédaction. Il est difficile pour le rédacteur de faire ensuite le bon choix, vu qu'il n'était pas sur place lors de l'événement.

Fixer des priorités
Faites savoir au rédacteur quelles sont les illustrations les plus importantes. (priorité 1, priorité 2, ou classification similaire).

Rédiger les légendes des photos
Formuler pour chaque illustration une légende qui explique qui agit sur cette image ou à quoi sert l'appareil ou le véhicule illustré. Il ne faut toutefois pas décrire ce qui va de soi.

Livraison des illustrations
La rédaction continue d'accepter la livraison des illustrations sous la forme de tirage sur papier ou de diapositives.

Règles pour la livraison d'illustrations sous forme numérique
Nous imprimons avec une résolution d'environ 300 dpi (au minimum 275 dpi)
La résolution minimale pour les illustrations est de 110 pixel par centimètre

Exemples:	illustration 9 x 13 cm	= ~ 1050 x 1550 pixel
	Page de couverture à A4	= ~ 2450 x 3550 pixel

<u>Photographies numériques:</u>
Attention:
- ne pas traiter les images sur votre PC
- ne pas utiliser de logiciel Corell!

Expédition par messagerie électronique:	mémoriser au format .jpg
Envoi par CD-Rom ou sur disquette:	mémoriser au format .eps ou .jpg

Transmission d'images digitales
Adresse électronique:
<u>sfz.redaktion@swissfire.ch</u>

Veuillez s'il vous plaît ne pas envoyer d'images et de comptes rendus à l'adresse électronique du RC, cette adresse servant à la correspondance.

10. Photos : trucs et astuces

Essayez, dans la mesure du possible, de vous organiser avant la séance photo (idées de photos, matériel, personnes, lieu de la prise de vue, position de l'appareil, distance focale, lumière, argentique ou numérique).

Un travail bien préparé est à moitié effectué.

Ne forcez pas les personnes à prendre des poses ou à figurer sur des photos auxquelles elles ne peuvent pas s'identifier. Discutez de vos propositions avant la prise de vue et ensuite donnez des indications claires, informez les gens de vos intentions.

Pour les portraits et les photos de détail, la focale idéale est d'environ 80-105 mm (zone télé). Pour la plupart des autres prises de vue, elle est d'environ 35-70 mm. Un angle supérieur (env. 24-28 mm) n'est adapté qu'à des prises de vue générales d'un emplacement de sinistre, de groupes de personnes ou de véhicules dans des conditions où le recul n'est pas possible. Soyez attentifs au fait que la perspective, dans de telles conditions, est fortement distordue sur les bords de la prise de vue et que vous devez absolument corriger cet effet en modifiant l'emplacement de l'appareil. N'hésitez donc pas à vous mettre à genoux ou à adopter d'autres positions (parfois un peu acrobatiques !). Les échelles sont extrêmement pratiques, par exemple pour photographier un véhicule : en effet, une légère perspective aérienne est souvent du plus bel effet. Dans le même ordre d'idée, ne photographiez pas les véhicules carrément de face, un angle de trois-quarts offrant souvent une perspective plus intéressante, en pensant au fait qu'en incluant une partie de l'avant et du toit du véhicule la représentation devient idéale.

Les éléments importants de l'image doivent être nets. L'arrière-plan, quant à lui, peut être légèrement flou. Grâce à cette mesure simple, vous amenez l'oeil de celui qui regarde la photo exactement là où vous voulez mettre l'accent graphique. Si vous utilisez un objectif ayant une grande profondeur de champ et donc rendant l'arrière-plan également net, utilisez un arrière-fond neutre (par exemple, le ciel ou une paroi) ou changez d'angle de prise de vue.

Le mieux est l'ennemi du bien. Contrairement à une soupe, qui est meilleure si l'on y ajoute de nombreux légumes, une photo comportant trop d'«ingrédients» perd du goût, de l'impact. Un excès d'informations (ou d'éléments inutiles) perturbe la lecture de l'image, empêchant celui qui la regarde de discerner l'essentiel. L'illustration perd alors tout son sens. L'exemple le plus parlant en ce sens est celui de la photo de vacances: une seule image montrant les particularités touristiques du lieu et la famille posant pour la postérité – l'un et l'autre – le détail et le tout. A force de vouloir absolument tout raconter par une prise de vue, celle-ci devient muette.

Soyez également attentifs à la lumière: l'ombre sur le visage générée par un casque ou un chapeau est à éviter absolument. Si le soleil brille, positionnez votre sujet complètement dans l'ombre et mettez-vous dos au soleil, cela évitera notamment à la personne de cligner des yeux, ce qui la désavantagerait. Dans ce cas, n'hésitez pas à utiliser un flash d'appoint pour éviter les jeux d'ombres tout en sachant que la plupart des appareils, qu'ils soient numériques ou argentiques, ont un flash embarqué qui, au-delà de 2 ou 3 mètres, est trop faible pour cela. Pensez éventuellement à procéder à la prise de vue lors d'une journée couverte ou à déplacer le véhicule dans un hangar où vous aurez un vaste espace à disposition. Un autre problème soulevé lors de l'utilisation du flash est celui de l'effet indésirable généré par les bandes réfléchissantes des équipements d'intervention ou par les phares des véhicules, surtout dans la pénombre ou la nuit. Sans un apport de lumière considérable, il est pratiquement impossible d'annuler cet effet optique.

Que faire alors?
Que ce soit pour les appareils argentiques ou numériques, les règles sont les mêmes:

Pour les appareils reflex, positionnez le réglage des fonctions sur S (automatique) ou M (manuel) et choisissez une vitesse d'obturateur inhabituellement longue, par ex. 1/4s, 1/8s, 1/15s, 1/30s et la plus grande ouverture possible du diaphragme. Ainsi, selon les conditions de luminosité ambiante, cela permettra de laisser passer plus ou moins de lumière jusqu'au film/capteur. A ce point, il est important que vous ayez réglé votre appareil sur TTL automatique. Ainsi le flash mesurera de lui-même quelle est la quantité de lumière qu'il doit émettre afin d'obtenir l'éclairage idéal. Plus le diaphragme sera ouvert et plus la vitesse d'obturation sera lente, plus la lumière ambiante sera

dominante, le flash délivrant la lumière nécessaire pour faire la différence et figer tous les mouvements.

Etant donné que, dans ce cas de figure, le flash ne fonctionne plus à plein rendement (et donc qu'il ne représente plus la lumière dominante), les effets réfléchissants cités ci-dessus auront tendance à s'estomper – mais ne disparaîtront pas complètement. Il en résulte également que l'impression générale de la photo sera plus agréable et moins «froide». Attention aux appareils reflex équipés de dispositifs d'optimisation: le système automatique a tendance à fermer l'optique trop vite avec, pour résultat, des images sous-exposées sur lesquelles on ne voit que les bandes réfléchissantes.

Il faut signaler que cette technique entraîne un autre problème: celui des photos plus ou moins floues (bougées). Si cela est possible, utilisez un trépied ou un pied simple qui entravera moins votre mobilité. Quant aux appareils munis d'un stabilisateur, ils vous permettent de «gagner» au moins trois valeurs de diaphragme tout en ne pénalisant pas votre liberté d'action. Il est recommandé d'exercer cette technique de prise de vue afin d'accumuler une certaine expérience et de connaître ses limites (et celles de votre appareil) avant de partir sur le terrain.

De tels réglages sont aussi souvent possibles sur les appareils de type compact. Dans le cas contraire, utilisez les programmes pré-établis (portraits de nuit ou autres).

En règle générale, si vous ne disposez pas de l'expérience suffisante, laissez l'appareil effectuer les mesures de luminosité. Cette possibilité existe en mode standard sur la plupart des appareils modernes, ce qui peut souvent suffire à obtenir des images correctes.

Pour tous les types de prises de vue, les appareils numériques ont bien entendu l'avantage de permettre de contrôler le résultat immédiatement et de refaire une photo le cas échéant.

L'élaboration des images sur un PC requiert des connaissances spécifiques (c'est un métier!), donc n'essayez pas de «bidouiller» justement les photos que vous voulez publier, sous peine de les endommager irrémédiablement. Il est bien souvent plus rentable d'axer ses efforts sur les réglages corrects de l'appareil photo plutôt que d'essayer de rattraper le coup après. Pensez aussi à régler les dimensions des photos: les appareils actuels permettent de surdimensionner les illustrations, ce qui n'est pas nécessaire pour une publication dans le JSPS. Prenez l'habitude de consulter le mode d'emploi et de vous orienter dans les menus de l'appareil (contraste, balance des blancs, corrections tonales, etc.).

Et, si le domaine vous intéresse, n'oubliez pas qu'il existe une multitude de revues spécialisées et de cours donnés par des professionnels de la branche.

Régler la qualité des photos de manière sensée
Finalement, si l'on a procédé à l'acquisition d'un appareil numérique avec tant de mégapixels, c'est qu'il nous faut la qualité maximale, non? C'est pour cela que bien des utilisateurs règlent leur appareil sur les résolutions les plus élevées. Et puis, tant qu'on a de la place sur les cartes mémoire et sur le disque dur de son ordinateur, il n'y a rien à redire… Par contre, les effets secondaires sont plus gênants: temps d'enregistrement et de transfert élevés, place inutile prise sur le support de stockage et temps d'affichage écran plus long. Sans compter sur les temps de transmission pour tout envoi à un laboratoire de développement online ou à la rédaction du JSPS! Du côté de la réception, il est également désagréable de devoir télécharger des dizaines d'images en résolution maximale pour finalement n'en utiliser qu'une ou deux. Donc, faites une sélection préalable et n'envoyez à la rédaction, avec votre compte rendu, que vos meilleures photos. Le réacteur vous en saura gré et le choix final n'en sera que plus facile.
En bref, la question est: quelle est la qualité réellement nécessaire?

Quelle résolution pour quelle impression?
Grâce aux tableaux ci-dessous, vous pourrez appréhender en un coup d'œil le rapport entre la qualité de vos photos et leur taille d'impression. Ces valeurs sont toutefois indicatives. Des photos de bonnes qualité peuvent parfois être imprimées dans un format supérieur à celui indiqué..

La résolution (en dpi) est indiquée – ou peut être choisie - dans la plupart des logiciels d'élaboration d'images sous le menu «Taille de l'image».

Choix du nombre de pixels
Pixel: contraction de l'anglais Picture Element*, soit la plus petite partie constituant une image*

Mégapixels MP	Réglage résolution image dans l'appareil (72 dpi)				Impression (largeur x hauteur à 300 dpi)			
0,3	640	x	480	pixel	5,42	x	4,06	cm
0,8	1024	x	768	pixel	8,67	x	6,50	cm
1,3*	1280	x	960	pixel	10,84	x	8,13	cm
2,0*	1600	x	1200	pixel	13,55	x	10,16	cm
3,2*	2048	x	1536	pixel	17,34	x	13,00	cm
4,0	2288	x	1712	pixel	19,37	x	14,49	cm
4,4	2560	x	1696	pixel	21,67	x	14,36	cm
5,0	2560	x	1920	pixel	21,67	x	16,26	cm
6,0	2816	x	2112	pixel	23,84	x	17,88	cm
7,6*	3200	x	2400	pixel	27,09	x	20,32	cm

Page de titre

***** La résolution choisie (MP) vous indique le format d'image imprimée dans le JSPS.

Format d'impression:

Format du papier	Résolution nécessaire à 300 dpi	
13 x 9 cm*	1535 x 1062 Pixel	
15 x 10 cm*	1772 x 1182 Pixel	
18 x 13 cm*	2126 x 1535 Pixel	
24 x 18 cm	2835 x 2126 Pixel	
A4 29.7 x 21 cm*	3508 x 2480 Pixel	Page de titre
40 x 30 cm	4724 x 3543 Pixel	
	43,35 x 28,72 cm	
	43,35 x 32,51 cm	
	47,68 x 35,76 cm	
	54,19 x 40,64 cm	

- Choisir la résolution en fonction du format imprimé souhaité dans le JSPS.

Un autre aspect à considérer est la réduction de la taille du fichier (et par conséquent de la qualité de l'image) générée par l'enregistrement en JPG. Le format JPG dans lequel sont stockées les images dans l'appareil (pour autant qu'on n'ait pas choisi le format TIF ou le format brut RAW) est un algorithme de compression destructive, qui supprime sélectivement certaines informations. Le gain de poids informatique est obtenu en supprimant des données. Plus la compression est grande, plus la qualité de l'image diminue (gain sur les groupes de pixels visibles de même couleur). Le cas le plus courant est celui des photos hautement compactées pour la publication sur internet. Si leur résolution de 72 dpi est adaptée à un affichage rapide à l'écran, elles sont inutilisables pour l'impression.

Les appareils numériques compactent relativement faiblement. Les niveaux de qualité les plus élevés correspondent à un taux de compression de 1:4 ou moins. Cela signifie qu'une image de 15 Mb à 5 mégapixels «pèse» toujours encore 3 à 4 Mb sur la carte mémoire et respectivement sur le disque dur ou le CR-Rom. A ce taux-là, la qualité est garantie. Le niveau suivant est souvent paramétré (suivant les appareils) à un taux de compression de 1:8 jusqu'à 1:15, taux duquel résultent des photos de 1 à 2 Mb. Ce réglage moyen représente souvent le meilleure compromis car les données obtenues sont, de par leur poids, faciles à manipuler, à enregistrer et à transmettre. Quant aux taux de compression encore supérieurs (par exemple lorsque une photo à 5 mégapixels est réduite à 500 Kb), il sont à utiliser avec prudence. En effet, les traitements ultérieurs – impression ou flashage - appliqués à ces images risquent de révéler des erreurs de compression rendant les images inutilisables.

Il faut savoir que la compression en JPG est irréversible. Tout enregistrement de l'image sous ce format implique une recalculation des données. Toute tentative de retour au taux de compression antérieur ne fait qu'agrandir l'image sans toutefois lui redonner les informations préalablement supprimées. C'est pour cela que les professionnels enregistrent leurs images sous des formats n'impliquant aucune perte d'information tels que TIF ou RAW).

Compression	non comprimé	faible	moyenne	haute
Qualité	Maximale	Très bonne	Moyenne à bonne	Faible
	Taille des données	Taille des données	Taille des données	Taille des données
2 mégapixels	env. 5,8 Mb	1 à 1,5 Mb*	0,4 à 0,9 Mb	0,1 à 0,3 Mb
3 mégapixels	env. 9,5 Mb	1,5 à 2,5 Mb	0,6 à 1,2 Mb*	0,2 à 0,4 Mb
4 mégapixels	env. 12 Mb	2 à 3 Mb	0,6 à 1,2 Mb*	0,3 à 0,6 Mb
5 mégapixels	env. 15 Mb	3 à 4 Mb	1 à 2 Mb*	0,4 à 0,8 Mb
Utilisation	Prises de vue de contrôle, prises de vue professionnelles destinées à être réélaborées	Prises de vue importantes et prises de vue destinées à être éditées en grand format	Nombreuses prises de vue, photos souvenir et photos destinées à être mémorisées rapidement	Prises de vue économisant l'espace mémoire ou destinées à être envoyées par courriel

* Données destinées à être expédiées par courriel au JSPS.

A part celles enregistrées au format RAW, les données sont généralement élaborées par les logiciels embarqués de l'appareil photo, ce qui évite la retouche au PC. Cela signifie que si votre appareil est réglé de manière optimale et que vous en maîtrisez les fonctionnalités, cela évitera de nombreuses manipulations et opérations techniques à la réception de vos images.
Pourquoi les professionnels utilisent-ils exclusivement le format RAW? Grâce à ce format de données brutes, tous les paramètres peuvent être librement réglés par la suite. Par ailleurs, l'élaboration des images à l'ordinateur ne peut véritablement être faite qu'en utilisant des logiciels spéciaux, qui, la plupart du temps, coûtent très cher..

Les différents miracles techniques rendus possibles par l'informatique ne signifient toutefois pas que vous pouvez ignorer les indications ci-dessus. En effet, c'est encore toujours le photographe qui, grâce à ses capacités et à ses connaissances, réalise une bonne photo et non pas l'ordinateur. Ce dernier n'est qu'un auxiliaire offrant plus de possibilités.

En résumé, les points les plus importants pour faciliter la collaboration avec la rédaction du JSPS:

- Dans la mesure du possible, appliquez nos recommandations en matière de composition de la photo.

- Effectuez une sélection de 5-6 images prévues pour la publication.

- Pour des raisons techniques, les courriels adressés à la rédaction ne devraient pas dépasser 2 Mb. Au cas où vos images JPG «pèseraient» déjà 1,5 Mb, envoyez-les en plusieurs courriels séparés, en précisant bien à quel article elles sont destinées.

- Vous pouvez être informés sur la taille des données en accédant au fichier en question dans l'«Explorateur» de Windows. Cliquez sur le fichier au moyen du bouton droit de la souris et afficher le menu «Propriétés».

- Les fichiers images idéaux pour la publication dans le JSPS devraient «peser» entre 0,6 et 1,8 Mb. Outre le fait que 0,6 Mb représente la taille minimale pour une qualité suffisante et que 1,8 Mb s'approche du maximum admis, vous avez là des images pouvant être envoyées sans problèmes par courriel à la rédaction.

- Au cas où vous n'auriez pas la possibilité de graver des CD ou d'envoyer des courriels, vous pouvez toujours envoyer à la rédaction la carte mémoire de votre appareil. Dès que les données en auront été extraites, le support vous sera renvoyé sans tarder.

- N'oubliez pas que les images numériques ne «pesant» pas plus de 1,4 Mb peuvent toujours encore être enregistrées sur les bonnes vieilles disquettes 3 ½ et envoyées à la rédaction.

- La rédaction accepte également les tirages papier et les diapositives.

Résolution

Par résolution, on entend le nombre de pixels – en horizontale et en verticale - par inch (pouce). Elle est exprimée en dpi (dots per inch). Un inch correspond à environ 2,54 centimètres. Un résolution de 200 dpi signifie donc que l'on a 200 pixel sur la distance de un inch.

C'est la résolution qui définit la finesse (le grain) de l'image. Comparée à une valeur de 200 dpi, une image à 100 dpi est donc grossière, une de 400 dpi est fine. Plus la valeur en dpi est élevée, plus l'image est lourde informatiquement parlant (et une éventuelle élaboration de celle-ci sera lente).

Voici un exemple illustrant ce qui précède:

Résolution élevée
(par ex. 400 dpi)
Le rendu de l'image est relativement fin.

Résolution moyenne
(par ex. 200 dpi)
Les détails de l'image sont estompés.

Basse résolution
(par ex. 100 dpi)
L'absence d'informations contenues dans l'image la rend pratiquement inutilisable.

Le résultats est similaire si une image est trop fortement compactée ou réenregistrée plusieurs fois de suite au format JPG.

Résolution et restitution de l'image

Par restitution de l'image, on entend sa reproduction au moyen d'appareils tels que par exemple les écrans, les imprimantes ou les projecteurs. Ces appareils travaillent à différentes résolutions: la plupart des écrans sont calibrés à 72 dpi (Mac) ou à 96 dpi (Windows). Les imprimantes, quant à elles, vont généralement de 200 à 300 dpi, quelque fois plus. Le problème est que la résolution de l'image en elle-même ne s'adapte pas à celle de l'appareil de restitution.

A titre d'exemple, une image affichée sur un écran à 96 dpi et qui est imprimée sur une imprimante à 300 dpi le sera à une taille d'environ un tiers inférieure. En effet, l'imprimante positionnera 300 pixels les uns à côté des autres afin de remplir un inch de distance, alors que le moniteur n'en alignera que 96 pour la même distance, d'où un rendu trois fois plus petit.

La taille de l'image joue donc un rôle déterminant. A titre d'exemple, une image de 400 x 400 pixels affichée sur un écran mesurera environ 4,2 x 4,2 inch (10,6 x 10,6 cm). La même image sur une sortie imprimante à 300 dpi aura les dimensions de 1,3 x 1,3 inch (3,4 x 3,4 cm). Les caractéristiques intrinsèques de l'image (en pixels) ne changent donc pas, seule sa restitution sera modifiée en fonction du nombre de pixels alignés par le périphérique de sortie.

Ecran Imprimante

Modifier la résolution et la taille d'une image
Dans pratiquement tous les logiciels de traitement de l'image, il existe la possibilité de modifier la taille et la résolution d'une illustration. Il s'agit en fait d'une proportion entre la taille en pixels (indiquant la grandeur réelle de l'image) et le pourcentage qui correspond à cette grandeur. Dans un troisième champ du menu, on peut régler la résolution en dpi (pixel/inch) afin d'obtenir la taille de restitution en centimètres.

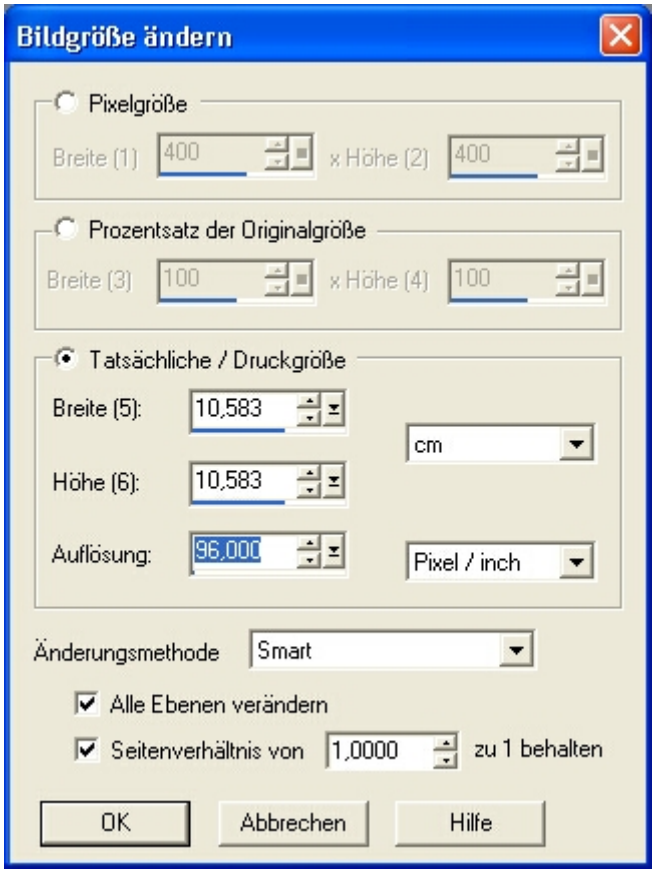

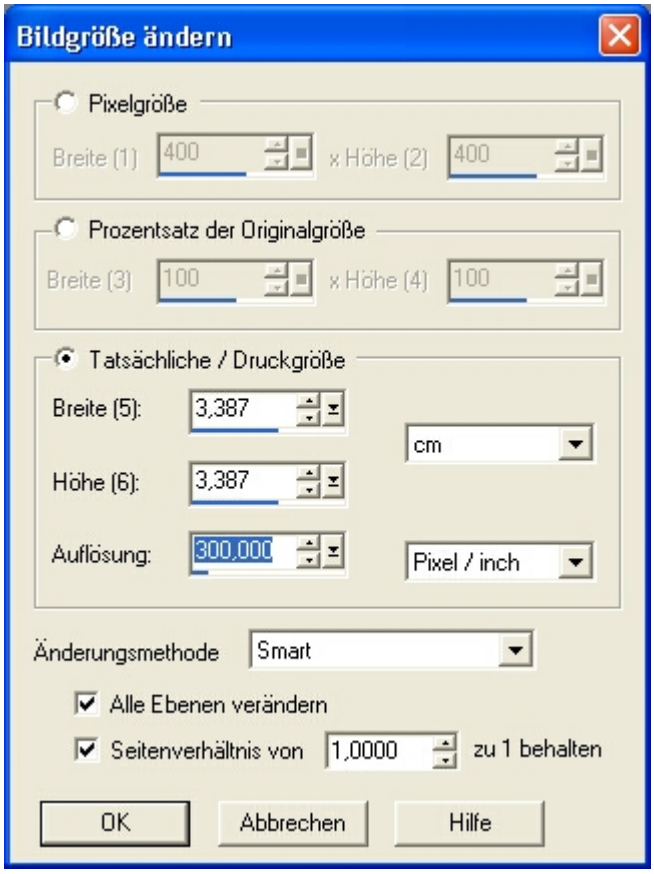

Druckgrösse = taille d'impression
Breite = largeur
Höhe = hauteur
Auflösung = résolution

Comme on peut le voir ci-dessus, une modification de la résolution (par exemple de 96 à 300 dpi) n'influence que la grandeur de la restitution – les autres valeurs demeurent inchangées. La taille de l'image en tant que telle demeure identique.

Naturellement, il est aussi possible de modifier la taille de l'image en modifiant le nombre de pixels. Pour cela, il suffit soit d'indiquer de nouvelles valeurs pour les pixels (nombre de pixels), soit de donner un autre pourcentage à la taille de l'image.